

Conseil général des Landes
23, rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

Contact presse
Monique Castaignède
Tél. : 05 58 05 40 50
Mél. : communication@cg40.fr

landes.org

Les Landes, le Département 

Orientations Budgétaires 2014

Session du Conseil général
du 14 février 2014

Après une année 2013 marquée par un contexte économique et social difficile - en particulier pour l'agriculture landaise touchée par les intempéries du printemps -, l'année 2014 doit être mise à profit pour accompagner les initiatives et les investissements qui émergent.

Notre département demeure un territoire très attractif. Selon l'Insee, il figure en tête des départements pour la progression démographique, et le cap symbolique des 400 000 habitants a sans doute été franchi au 1^{er} janvier 2014 avec une progression moyenne de 5 800 habitants par an.

Dans ce contexte, les orientations budgétaires pour l'année 2014 sont proposées à l'Assemblée départementale avec un budget total prévisionnel de 467 M€, en progression de 4,4 %.



« un collégien, un ordinateur portable »



Mise en service de la section sud du contournement de Dax



Le projet Agrolandes

Dépenses d'investissement

L'augmentation du budget total tient pour l'essentiel à la revalorisation de 10 % du budget d'investissement qui sera porté à 110 M€, dont 61,6 M€ en investissement direct et 37,8 M€ en aide aux investissements des collectivités et du tissu économique.

Aménagement et équipements

Il s'agit de maintenir un rythme soutenu pour les travaux d'infrastructures en cours, de soutenir les nouveaux projets, de poursuivre l'effort nécessaire sur la voirie, et plus particulièrement celle classée en 4^e catégorie.

Les grands travaux de voirie représentent 13,4 M€ et concernent essentiellement le contournement Est de Dax et le carrefour de Saint-Vincent-de-Paul.

D'importants moyens seront également consacrés au démarrage de la construction du collège de Labrit (10 M€) et à la rénovation des collèges existants (10,2 M€).



Le collège de Labouheyre

Développement économique et touristique

Il s'agit également de se donner les moyens d'accompagner la réalisation de projets de développement économique et touristique structurants tels que le projet Agrolandes, le parc industriel et logistique ferroviaire de Laluque ou le projet de resort golfique à Tosse.

Les investissements des collectivités et des acteurs économiques doivent être encouragés.



EHPAD de Saint-Paul-lès-Dax

Education et jeunesse

Le domaine de l'éducation et de la jeunesse constitue également une priorité. Au-delà des efforts consentis en matière d'investissement pour accueillir les nouveaux élèves et poursuivre l'opération « un collégien, un ordinateur portable », l'année 2014 verra la mise en œuvre d'un projet départemental pour la jeunesse, issu de l'opération « Les Jeunesses en avant ».

Actions solidaires

Dans le domaine social, une initiative forte est menée en faveur de la protection des femmes victimes de violences conjugales. Par ailleurs, le Conseil général accentue son effort en direction des associations caritatives.

Fonctionnement

Au niveau des dépenses de fonctionnement, la maîtrise de leur évolution reste bien entendu un impératif. La prévision de progression s'établit à 2,3 %, avec une hausse des dépenses sociales qui s'établira à 3,1 % et celle des autres dépenses à 1,5 %.

Pour la première fois depuis de nombreuses années, le taux de couverture des dépenses relatives aux allocations individuelles de solidarité va s'améliorer avec la mise en œuvre du pacte de confiance et de responsabilité (enveloppe estimée à 5,8 M€).

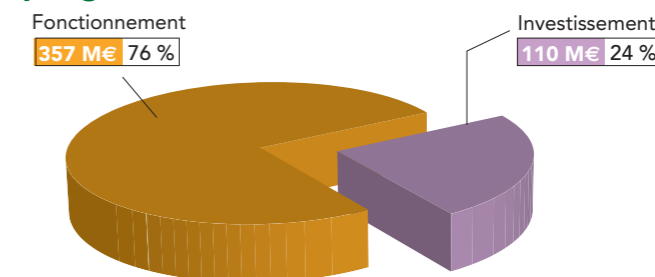
Ainsi, en maintenant à l'identique le taux de la taxe sur le foncier bâti et en intégrant une baisse de la DGF, le besoin d'emprunt s'établit à 58,5 M€.

La dette du département est classée, en totalité, 1A selon la charte Gissler, soit sans aucun produit structuré à risque ; l'encours de dette par habitant est inférieur de 30 % à la moyenne nationale.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2014

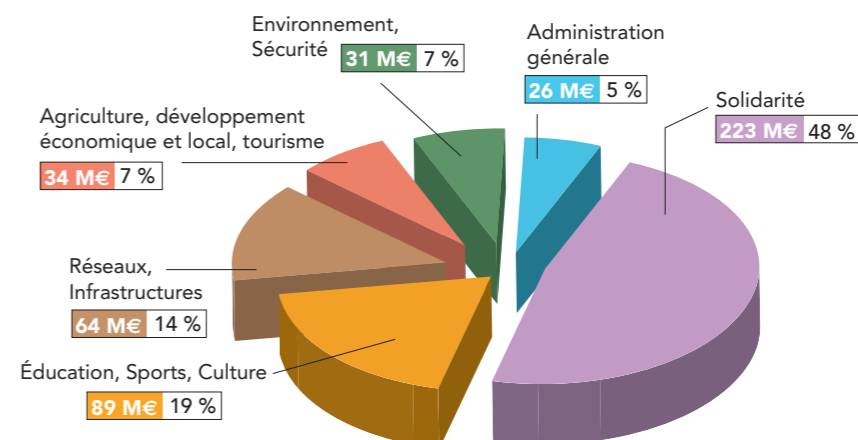
Budget total : 467 M€

Répartition par grande masse



Répartition par secteur d'activité

après répartition des dépenses non fonctionnelles



Financement

